



CORTINAS ISABEL S.A.
Carretera La Estación, 14.
23740 Andújar (Jaén)
Teléf.: 953 503259
www.cortinasisabel.com

CONDITIONS DE GARANTIE COMMERCIALE

PORTÉE

La présente garantie commerciale s'applique à tout article fabriqué et commercialisé par CORTINAS ISABEL S.A., contre les défauts de fabrication et de matériaux, pendant la période indiquée ci-dessous.

Cette garantie est gratuite et résulte de l'engagement de CORTINAS ISABEL envers la qualité de ses produits et la confiance de ses clients.

DURÉE DE LA GARANTIE

Cette garantie commerciale est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date d'achat de l'article, laquelle devra être justifiée par une facture ou une preuve d'achat.

CONDITIONS ET COUVERTURE

La garantie commerciale, tant que les dommages sont survenus dans le délai établi, couvre la réparation ou le remplacement de l'article ou de certains de ses accessoires dans les cas suivants :

- Défauts de fabrication des mécanismes, tissus, composants et accessoires.
- Dysfonctionnements résultant de l'usage normal du produit, à condition qu'il ait été utilisé conformément aux instructions.

EXCLUSIONS

Cette garantie sera annulée dans les cas suivants :

1. Usure naturelle du tissu et des composants due au temps et à l'usage normal.
2. Dommages causés par des agents externes tels qu'humidité excessive, exposition directe et prolongée au soleil ou à la chaleur, ou nettoyage avec des produits abrasifs.
3. Différences de teinte ou de couleur dues au temps ou à l'exposition au soleil.
4. Défauts résultant du non-respect des recommandations d'utilisation, d'entretien, de nettoyage ou d'installation du produit.
5. Dommages dus à une mauvaise utilisation, installation incorrecte (non réalisée par du personnel autorisé), chocs, manipulations non autorisées ou entretien inapproprié.



CORTINAS ISABEL S.A.
Carretera La Estación, 14.
23740 Andújar (Jaén)
Teléf.: 953 503259
www.cortinasisabel.com

6. Utilisation du produit à des fins autres que celles prévues.
7. Utilisation de pièces détachées ou accessoires non originaux ou non fournis par CORTINAS ISABEL S.A.
8. Produit ayant été manipulé, modifié (changement de dimensions, etc.) ou réparé par du personnel non expressément autorisé.

PROCÉDURE

Pour faire valoir la garantie, le client devra :

1. Contacter CORTINAS ISABEL S.A. via l'adresse email:
info@cortinasisabel.com
2. Présenter une copie de la facture ou de la preuve d'achat.
3. Fournir des images, une vidéo ou d'autres preuves du défaut signalé.

Une fois la réclamation reçue, notre service technique évaluera le cas et, si cela s'applique, réparera ou remplacera le produit sans frais pour le client. CORTINAS ISABEL S.A. se réserve le droit de remplacer les composants défectueux par d'autres équivalents si les originaux ne sont plus disponibles.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Cette garantie ne couvre aucun dommage indirect, accidentel ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit. En aucun cas la responsabilité de **CORTINAS ISABEL S.A.** ne dépassera la valeur d'achat du produit défectueux.

APPLICATION

Cette garantie commerciale s'ajoute aux droits légaux du consommateur conformément à la législation en vigueur, sans préjudice de ceux-ci.